

Invitation au séminaire

« Gestion du temps de travail: souhaits et possibilités » et « Discussion sur la flexibilisation du temps de travail »

Programme

- 17.00 – 18.00h Séminaire sur la gestion du temps de travail
- 18.15 – 19.00h Discussion sur la flexibilisation du temps de travail
- Dès 19.15h Apéritif d'înatoire

Dates et lieux

- 16 février 2017 : Berne (voir la description détaillée pour la Suisse alémanique)
- 14 mars 2017 : Lucerne (voir la description détaillée pour la Suisse alémanique)

- 1^{er} mars 2017 : Genève

Intervenants:

- Droit du travail: Boris Heinzer, Dr en droit, Avocat spécialiste FSA droit du travail, CBWM & Associés, Lausanne
- Flexibilisation du temps de travail : Laurent Huguenin, vice – président d'IGS

Contenu

Séminaire sur la gestion du temps de travail

- Heures supplémentaires
- Heures négatives
- Prescriptions légales concernant la durée du travail et le repos
- Horaire variable
- Annualisation du temps de travail
- Travail sur appel
- Travail auxiliaire ou occasionnel
- Enregistrement du temps de travail

Discussion sur la flexibilisation du temps de travail

- Résultats de l'enquête à propos de la convention collective de travail
- Flexibilisation du temps de travail dans le cadre de la convention actuelle
- Discussion concernant le droit aux vacances et les conditions d'une adaptation

Frais

- Les frais du séminaire, y compris l'apéritif d'înatoire, sont pris en charge par IGS pour ses membres et les collaborateurs des bureaux d'IGS

Inscriptions

- En ligne par le [formulaire d'inscription](#) ou par fax au 058 796 99 03, en mentionnant nom, prénom, date et titre du séminaire.
- Les désistements sont possibles par mail (info@igs-ch.ch) jusqu'à 24 heures avant le déroulement du séminaire. Au-delà de cette date, une participation financière de Frs 50.- sera perçue en cas d'absence d'une personne inscrite.